

LE CONSEILLER ADMINISTRATIF

VILLE DE  
GENÈVE



Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
R 2 2 AOUT 2011
Adresser par:
Copies:

NOTE à

Mme Alexandra Rys  
Présidente du Conseil municipal  
Palais Eynard

---

Genève, le 12 août 2011

Objet

PR-719 A – Dépendances de la Villa La Grange

Madame la Présidente,

Dans sa séance du 15 septembre 2009, le Conseil municipal renvoyait à sa commission des finances la proposition du Conseil administratif (PR-719) du 8 juillet 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit complémentaire à la proposition PR-511 de 352'340 francs destiné aux travaux de rénovation de deux dépendances de la Villa La Grange, rte de Frontenex 71.

Le 8 juin 2010, en séance plénière, le rapport PR-719-A de la commission des finances était à son tour renvoyé à la commission des travaux et des constructions.

Depuis lors, la commission des travaux et des constructions ne s'en est pas saisie. Le budget complémentaire demandé était principalement consécutif à une erreur de plume apparue dans la PR-719, ainsi qu'aux conséquences de l'évolution des coûts de construction (Indexation).

Les travaux sont aujourd'hui terminés. Le compte a été bouclé par le service de la comptabilité générale et du budget, avec un dépassement de fr. 113'447, 21.

En conséquence, le Conseil administratif a décidé de retirer la proposition de crédit complémentaire PR-719, qui n'a plus d'objet. Elle sera remplacée par une proposition de crédit de bouclement qui sera soumise à votre conseil très prochainement.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes plus cordiales salutations.

Rémy Pagani

Copies : Mme Salerno, Conseillère administrative  
M. Ch. Zaugg, Président de la Commission des travaux  
et des constructions